

# Internat

## Jean de Nivelles



Projet d'établissement 2016-2019



**WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT**

Fief de Rognon 13

1400 Nivelles

Tel : 067/49 39 39

Fax : 067/49 39 30

Web : [www.jeandenivelles.be](http://www.jeandenivelles.be)

Courriel : [internat@jeandenivelles.be](mailto:internat@jeandenivelles.be)

## L'Internat autonome de la Communauté française – Nivelles

L'internat pour jeunes gens de l'Athénée royal de Nivelles a accédé à l'autonomie en 1976.

L'internat pour jeunes filles est quant à lui resté temporairement attaché à l'Athénée royal de Nivelles, résultat d'une fusion avec le Lycée royal de Nivelles en 1970.

Les deux internats ont fusionné en 1980 pour former l'« Internat Autonome de l'Etat ».

Lors de la communautarisation qui a découlé de la réforme de l'Etat en 1985, il est devenu l'« Internat autonome de la Communauté française » (**IACF Nivelles**), sa forme actuelle.

L'IACF Nivelles se situe à proximité du centre ville et de grands axes routiers (E19-A54-N25-N27-N93).

Les élèves qui fréquentent l'internat proviennent de régions diverses et sont issus de tous les milieux socio-économiques.

**Aujourd'hui, l'IACF Nivelles accueille prioritairement les élèves de l'enseignement du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles :**

les élèves, filles et garçons, de l'enseignement primaire de l'Athénée royal de Nivelles (ARN) ;

les élèves, filles et garçons, de l'enseignement secondaire de l'Athénée royal de Nivelles (ARN) ;

les élèves, filles et garçons, de l'enseignement supérieur pédagogique de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak (HEPHS), implantation de Nivelles.

A concurrence des places disponibles et en accord avec la direction de l'établissement scolaire concerné, il peut également accueillir :

des élèves de l'enseignement organisé à Nivelles par la Province du Brabant wallon :

les élèves de l'Institut provincial d'Enseignement technique (IPET) à Nivelles ;

les élèves de l'Institut provincial des Arts et Métiers (IPAM) à Nivelles ;

des élèves de l'enseignement libre organisé à Nivelles :

les élèves de l'enseignement secondaire de l'Institut du Sacré-Cœur (ISC) à Nivelles ;

les élèves de l'enseignement secondaire du Collège Sainte-Gertrude (CSG) à Nivelles ;

les élèves de l'enseignement secondaire de l'Institut de l'Enfant Jésus (IEJ) à Nivelles.

L'internat peut également accueillir des élèves de l'enseignement spécialisé moyennant une autorisation ministérielle au préalable.

Les jeunes gens sont hébergés sur le site du Fief de Rognon et les jeunes filles dans les locaux de la rue Emile Vandervelde.

Capacité d'accueil :

31 chambres individuelles pour l'internat de jeunes filles.

87 chambres individuelles pour l'internat des jeunes gens.

La majorité des infrastructures sont situées dans un cadre verdoyant avec des terrains de sports (football, basket, volley). Lors d'activités organisées par les éducateurs, les élèves peuvent également accéder à la salle omnisports de l'Athénée.



## Le projet d'établissement de IACF Nivelles

Le projet d'établissement de l'IACF Nivelles définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatifs et pédagogique de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Le projet éducatif** de la FWB entend :

- promouvoir la **confiance en soi** et le **développement** des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des **savoirs** et à acquérir des **compétences** ;
- préparer tous les élèves à être des **citoyens responsables** ;
- assurer à tous les élèves des **chances égales**.

**Le projet pédagogique** de la FWB entend :

- faire vivre la **démocratie au quotidien** ;
- créer un **contexte d'apprentissage favorable** ;
- ouvrir l'établissement scolaire aux **parents** et aux différents **partenaires** ;
- constituer de véritables **équipes éducatives** ;
- conduire tous les élèves vers les **savoirs** et les **compétences** ;
- organiser des **bilans**.

Le projet d'établissement est revu tous les 3 ans et est soumis au Conseil de participation (où sont représentés les élèves, les éducateurs, les parents, le personnel administratif, le personnel de maîtrise, gens de métier et de service, les organisations syndicales ainsi que des représentants des groupes siégeant au conseil communal) et au Comité de Concertation de Base (composé de membres du personnel, de représentants des délégations syndicales et du conseiller en prévention).

Le projet d'établissement se doit de tenir compte :

- des élèves inscrits, de leurs caractéristiques, de leurs besoins et de leurs ressources dans le processus d'acquisition des compétences et des savoirs ;**
- de leurs aspirations et de celles de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;**
- de l'environnement social, culturel et économique de l'internat ;**
- de l'environnement naturel, du quartier, de la ville de Nivelles.**

Face à ces exigences et dans le souci d'une vision partagée de l'avenir, le projet d'établissement de l'IACF Nivelles a fait l'objet d'une large concertation avec les différents membres de son personnel.

Le projet d'établissement constituera ainsi un **outil de communication** destiné aux responsables de l'élève mineur, aux élèves majeurs et aux partenaires extérieurs, et un **outil pédagogique et éducatif** destiné à



## Gestion de la population scolaire

L'IACF Nivelles accueille des élèves et des étudiants, filles et garçons, d'**âges différents** (de 8 à 22 ans) fréquentant des **niveaux** (primaire, secondaire, supérieur) et **types** (général, technique, professionnel) **d'enseignement différents**. En conséquence, une organisation très précise est mise quotidiennement en place afin de rencontrer les besoins de chacun et les exigences d'une vie en commun. Deux critères opposés se voient ainsi privilégiés selon les différentes situations vécues : **la séparation et le rassemblement**.

### Les études

Les élèves fréquentant l'**enseignement primaire** sont regroupés dans une **étude spécifique**, encadrés et soutenus par **un(e) éducateur(trice) référent(e)**.

Chez les garçons, les élèves fréquentant l'**enseignement secondaire** sont regroupés dans une **étude collective**, encadrés et soutenus par **trois éducateurs, chacun d'entre eux animant un groupe différent** (1ère secondaire, 2è et 3è secondaires, 4è, 5è et 6è secondaires). Au cours de l'étude, un éducateur emmène et continue de prendre en charge les élèves qui ont terminé leur travail plus tôt afin de les accompagner dans des activités diverses (informatiques, sportives, ludiques, etc.)

Une fois leurs tâches scolaires terminées, des élèves de 1ère et 2è secondaires sont ponctuellement amenés à apporter leur **soutien pédagogique** aux élèves du primaire.

Les élèves de **5è et 6è secondaires** qui ont apporté la preuve par leurs résultats scolaires de leur **capacité à se prendre en charge eux-mêmes** sont autorisés à occuper leur **chambre individuelle** au moment de l'étude (ce mouvement peut s'inverser si les résultats s'avèrent moins bons). Ils sont toutefois soumis à la surveillance régulière d'un éducateur.

Chez les filles, les élèves fréquentant l'**enseignement secondaire** sont autorisées à occuper leur **chambre individuelle** au moment de l'étude, accompagnée et soutenue par **une éducatrice**.

Les élèves, filles comme garçons, fréquentant l'**enseignement supérieur** gèrent eux-mêmes leur travail scolaire dans leur **chambre individuelle**. Ils (elles) sont toutefois soumis(es) à la surveillance régulière d'un(e) éducateur(trice).

### Les activités

Contrairement aux études, les activités organisées dans ou à l'extérieur de l'internat, en soirées ou les mercredis après-midis, visent, autant que cela soit possible, à **rassembler les élèves, filles comme garçons, de tout âge, de tout niveau et de tout type d'enseignement** dans le but de créer et de maintenir le **sentiment de cohésion et d'appartenance** nécessaire à toute vie en commun.

Les élèves fréquentant l'enseignement supérieur sont le plus souvent possible associés à ces activités.

### Les repas

Les repas sont pris **en commun** dans le restaurant scolaire de l'internat. La nature des conversations étant dépendantes de l'âge de chacun, une attention toute particulière est apportée afin de **séparer les élèves du supérieur des autres**, voire les élèves du secondaire de ceux du primaire lorsque la situation l'exige.

### Les lieux de détente

Les élèves fréquentant l'**enseignement supérieur** disposent de leurs **propres lieux de détente** (club, lieu de réunion, salle de musculation), tout comme les élèves fréquentant les **enseignements primaire et secondaire** (club et salle multimédia). Sauf autorisation, **ces lieux sont strictement réservés aux élèves ou étudiants auxquels ils sont destinés**.

### Les douches

Un horaire très précis organise le soir les moments réservés aux douches. Les élèves de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur sont **strictement séparés**.



# L'Éducation, savoir-vivre, rythme de vie, citoyenneté, médias, santé, environnement

## Éducation et savoir-vivre

La vie dans un internat doit permettre à chacun des élèves et des étudiants qui le fréquentent de mieux appréhender le **vivre-ensemble**. Une attention quotidienne est ainsi apportée par les éducateurs afin que tous soient amenés à **se respecter et à respecter les autres**.

En matière d'hygiène, le personnel éducatif de l'internat oblige l'ensemble des élèves, sans exception d'âge, à prendre une **douche quotidienne** en soirée (les horaires sont affichés à différents endroits du site), à **se brosser les dents** deux fois par jour et à **changer de vêtements** régulièrement. Les éducateurs veillent à ce que tous soient en possession d'un nécessaire de toilette et de vêtements en conséquence.

**L'ordre** dans les chambres individuelles, dans les vestiaires, dans les études, dans les casiers ou dans tout autre endroit du site fait également l'objet d'un contrôle régulier.

**La politesse et la bienséance** sont de rigueur, les élèves à l'égard des élèves, les élèves à l'égard des membres du personnel et réciproquement. Quand la situation l'exige, l'éducateur voire l'administrateur rappellent **les raisons et les nécessités des règles de vie en commun** (formules de politesse, vocabulaire approprié, respect du travail du personnel, etc.) Au besoin, un exercice écrit de réflexion est exigé.

Dès l'entrée à l'internat et tout au long de l'année scolaire, les élèves et les étudiants sont sensibilisés aux **règles de sécurité** (sur le site, hors du site, dans le bus scolaire).

*En matière de sécurité, il est prévu et programmé que l'ensemble des issues de secours de l'établissement soient mises en conformité dans de brefs délais.*

Cet apprentissage des règles de l'hygiène, de l'ordre ou du vivre-ensemble, de la sécurité, quand il n'est pas acquis, se révèle souvent progressif et fait l'objet d'**évaluations régulières** lors des réunions d'équipe.

## Rythme de vie

Une vie en commun impose des **horaires strictement établis** (lever, déjeuner, départ à l'école, dîner, retour à l'internat, goûter, étude, souper, activités, douche, coucher). Dans un tel cadre, ressenti parfois comme contraignant, l'IACF Nivelles veille à proposer **tous les jours des activités** (pédagogiques, sportives ou ludiques) qui permettent à chacun de trouver le divertissement et la liberté nécessaires.

## Éducation à la citoyenneté

Diverses initiatives sont prises afin de sensibiliser les élèves et les étudiants à adopter une attitude citoyenne. Outre certaines activités du mercredi ou la fréquentation régulière d'un ciné-club dans le centre-ville de Nivelles (lesquelles permettent d'engager un débat élèves-éducateurs sur des faits de société), l'internat propose sur différents écrans ou panneaux disposés en ses locaux des messages, affiches, citations et vidéos visant à susciter chez les élèves une **prise de conscience citoyenne** (sur des sujets aussi différents que l'engagement démocratique, la violence à l'école, le harcèlement, le racket, la solidarité entre copains, etc.)

## Éducation aux médias

L'IACF Nivelles dispose d'une **salle multi-media** (ordinateurs, écran mural, etc.) et une connexion **wi-fi** couvre l'ensemble de l'établissement. Au-delà des potentialités ludiques de ce matériel, l'objectif est de permettre l'accès aux **sources documentaires** à travers une **utilisation individuelle strictement contrôlée** (filtres) et des **ateliers informatiques dirigés** (apprentissage de Word, d'Excel, de Photo-shop, incrustations vidéo, initiation au langage informatique et à un usage "responsable" des réseaux sociaux, etc.)

Par ailleurs, plusieurs **titres de presse** sont disponibles (Le Vif-L'Express, Athéna, etc.).



## **Education à la santé**

L'IACF Nivelles dispose d'infrastructures (terrains de foot, volley, basket, salle omnisports, salle de musculation, espaces verts en nombre) qui permettent **la pratique des sports les plus divers**, lesquels peuvent aussi faire l'objet de sorties (VTT ou natation par exemple). De septembre à juin, chaque jour de la semaine, des activités sportives sont ainsi proposées aux élèves et aux étudiants, indispensables à leur équilibre et à leur santé.

*Un projet de plaine de jeux sportifs (poutre d'équilibre, échelle, barres parallèles, cycles, etc.) devrait être concrétisé dans un délai de trois ans.*

Le restaurant scolaire de l'internat, qui sur l'heure de midi accueille également les élèves de l'Athénée Royal de Nivelles, veille à proposer des **menus variés et équilibrés**.

*Un projet de self-service, permettant une meilleure organisation du travail et un gain de temps substantiel, devrait pouvoir être concrétisé dans un délai de trois ans.*

De régulières **campagnes d'affichage** ou des **conférences ponctuelles** sont organisées (tabac, sida, soutien psychologique, etc.)

L'IACF Nivelles assure aussi un contact permanent avec les différents services **PMS** en charge des élèves.

## **Education à l'environnement**

L'équipe éducative de l'IACF Nivelles veille quotidiennement à sensibiliser chacun au **respect de l'environnement**, aux **économies d'énergie** (électricité, chauffage), à la **gestion des déchets** (poubelles disposées partout sur le site), à une consommation raisonnable de l'**eau** (diverses fontaines).

# **Suivi scolaire, collaboration avec les établissements d'enseignement**

A l'internat, il s'agit de vivre ensemble... mais aussi de réussir son année scolaire. A travers le cadre défini ci-dessus, les éducateurs s'attachent à surveiller, encadrer et soutenir le travail scolaire de chacun.

Comment ?

### **Stratégie de mise au travail**

Consignes précises, consultation du journal de classe, organisation du travail suivant le type et l'urgence des travaux, ...

### **Apport d'une aide appropriée collective et individuelle**

« Apprendre à apprendre », conseils et explications, utilisation des ouvrages de référence et de l'outil informatique, recherche documentaire, aide et répétition mutuelles, ...

### **Organisation de remédiations en fonction des lacunes rencontrées**

Dans certains cas (matières plus complexes), il est fait appel à des élèves « tuteurs » de l'enseignement secondaire supérieur. La valorisation des élèves « tuteurs » est très importante ; la relation ainsi établie entre l'élève aidé et l'élève aidant est positive et constructive.

### **Evaluation du travail accompli**

Contrôle des connaissances, vérification des travaux et du soin apporté à la présentation, recherche du « mieux faire pour mieux être », ...

### **Valorisation du travail accompli et des progrès réalisés**

Evaluation de l'évolution personnelle grâce aux résultats obtenus (par le bulletin, par l'évolution des notes via le journal de classe, ...)

Encouragement et reconnaissance positive.

Réajustement de la méthode de travail à l'étude.



Une étroite **collaboration** est mise en place avec les **CPMS** et les **établissements d'enseignement concernés**. Les contacts sont permanents entre l'administrateur et la direction de l'**Athénée Royal de Nivelles**. Des **réunions** avant chaque échéance de bulletin sont organisées entre les éducateurs internes de l'IACF Nivelles et les instituteurs, éducateurs externes ou professeurs de l'ARN Nivelles. Les **bulletins** et les **agendas scolaires** (notamment les réunions de parents) sont scrupuleusement mis en commun entre les directions des deux établissements.

Concernant les **autres établissements d'enseignement** (du provincial ou du libre), les contacts sont aussi fréquents que nécessaires.

Les contacts avec les **responsables de l'élève ou de l'étudiant** s'établissent dès l'**inscription** (la direction tenant à assurer les différentes modalités de l'inscription elle-même). D'autres moments permettent la régularité de ces contacts :

- lors de la **rentrée scolaire**, les parents sont accueillis dans une ambiance conviviale ;
- **échanges réguliers d'informations** (courriel, téléphone, sur rendez-vous, ...) de même que lors des **rentrées du dimanche soir** et des **sorties du vendredi** ;
- au sein du **Conseil de participation** ;
- aux « **Portes Ouvertes** », via le site internet ([www.jeandenivelles.be](http://www.jeandenivelles.be)) qui permet aux parents d'être informés sur les activités et les aspects pratiques de l'organisation de l'internat.

## **Education aux loisirs**

De très nombreuses activités sont organisées dans ou en dehors de l'internat. Parmi lesquelles :

### **Le Ciné-Club mensuel du Centre Culturel de Nivelles**

- Permet de faire découvrir aux élèves une « autre » production cinématographique, de les interpeller sur les différentes problématiques de la société, de les mettre en contact avec des adultes, ...
- Elle s'adresse à tous les publics (en fonction du film proposé).
- Le programme de la saison (de septembre à juin) est affiché aux valves.
- Engage des débats et des réflexions après le film, ce qui amène les jeunes à développer leur sens critique.

### **Ateliers divers**

Culinaires (Œufs de Pâques, crêpes, gaufres, ...), artistiques (masques de carnaval, photophores, lanternes, ...), manuels (nichoirs, montgolfières, fusées à eau, ...), informatiques (montage vidéo, ...), inter-internats (préparations scéniques pour « Les internes ont du talent »)

### **Grands jeux**

Koh-Lanta, Fort-Boyard, Secret story, Survivor, chasse au trésor, jeux de stratégie, jeux de plaine, soirée Halloween, cross annuel inter-internats organisé par l'IACF Nivelles, ...

### **Activités extérieures du mercredi**

Piscine, patinoire, bowling, escalade, karting, cirque, événements sportifs...

### **Location de DVD**

Une fois par semaine, chez les filles comme chez les garçons.

